

**RENCONTRE PROJEP #12**

**« TRANSMISSION INTERGENERATIONNELLE : ROLE DE L'ÉDUCATION  
POPULAIRE A L'ÈRE DE LA TRANSITION DEMOGRAPHIQUE »**

**17 AVRIL 2023**

**Animée par :**



**Mickaël HUET**

Directeur vie associative et militante, engagement, formation, ESS à la  
Ligue de l'enseignement

**Avec l'intervention de :**



**Dominique ARGOUD**

Enseignant chercheur à l'université Paris-Est Créteil,  
président du Conseil scientifique de la CNSA



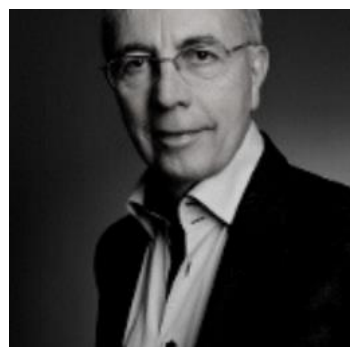
**Hugo BARTHALAY**

Délégué général de la Fédération des centres sociaux et  
socioculturels de France



**Laure COPLO**

Conseillère technique Tiers-lieux et Animation de la vie  
sociale au sein de Familles Rurales



**Alain VILLEMEUR**

Docteur en économie, chercheur associé à la chaire «  
Transitions démographiques, transitions économiques »  
de l'Université Paris Dauphine

**Patrick CHENU**

Bonjour à toutes et à tous. Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui au Fiap et en ligne pour cette 12<sup>e</sup> rencontre Projep du Fonjep. Nous allons aborder pour cette 12<sup>e</sup> rencontre PROJEP, la question de la transition démographique et celle du rôle joué ou à jouer par le secteur associatif, et notamment les associations de Jeunesse et d'Éducation populaire. Bienvenue également aux intervenants de notre table ronde - je les laisserai se présenter tout à l'heure, et à Mickaël HUET qui sera l'animateur de cette soirée. Nous nous intéressons à cette question aujourd'hui parce que bien évidemment nos associations, à l'image de la société dans son ensemble, sont confrontées à ce défi démographique et ses conséquences. En réponse à ces transformations profondes de la société, il est nécessaire que nous réfléchissions ensemble à nos propres transformations. Comment aller vers une éducation populaire à hauteur des enjeux et des complexités du monde actuel ? Comment mettre en œuvre et accompagner les solutions innovantes pour s'adapter à ces évolutions territoriales et démographiques ? En effet, la planète vient de passer en novembre 2022 la barre des 8 milliards d'êtres humains et devrait en compter plus de 10 milliards à la fin du siècle. Concernant la France, Laurent TOULEMON, chercheur à l'Institut national d'études démographiques, nous éclaire sur les dernières projections et nous dit que la population de la France va continuer d'augmenter et frôlera les 70 millions de personnes d'ici les années 2040. Ce chiffre diminuera légèrement pour un voisinier les 68 millions d'ici les années 2070. Pour être encore plus précis, selon l'INSEE, aujourd'hui 21% des personnes ont plus de 65 ans ou plus et près de 10% ont 75 ans ou plus. L'augmentation de la part des 75 ans dans la population s'est accentuée. Elle a pris 2,4 points. La part des jeunes de moins de 20 a reculé de 1,9 point.

Ces changements démographiques que nous allons voir tout au long des débats de ce soir ne sont donc pas sans conséquences sur notre secteur et nos activités. Car les associations doivent faire face au vieillissement de la population, à la fois de leurs salariés, mais aussi de leurs bénévoles, avec des conséquences sur leur recrutement et sur la question de la transmission des compétences qu'elles peuvent mobiliser.

Elles doivent faire face également à l'évolution des pratiques et des attentes des jeunes, mais aussi à la diversification des publics, avec une population de plus en plus âgée, mais également de plus en plus diversifiée sur le plan culturel, social et économique au développement territorial, avec cette forte concentration dans les grandes villes, une désertification des zones rurales et en même temps des transformations territoriales. On voit aujourd'hui une partie de la population qui a fui les métropoles pour s'installer dans les villes moyennes.

Comment nos associations de jeunesse et d'éducation populaire peuvent attirer et fidéliser des bénévoles de toutes les générations ? Comment proposent-elles des activités adaptées aux territoires et aux spécificités de chaque population. Comment s'adaptent-elles aux nouvelles générations ? En somme, comment nos structures d'éducation populaire vivent la question de l'intergénérationnalité.

Pour y répondre, nous avons fait appel, comme pour chacune des rencontres PROJEP, des acteurs associatifs, des praticiens et praticiennes de terrain, à des chercheurs. Ensemble, ils croiseront leur regard et nous partageront leur avis et témoignage. Je vous rappelle que ces rencontres sont diffusées en direct, en livestream. Vous pourrez les retrouver en différé sur le site [www.projep.fr](http://www.projep.fr). J'invite les personnes en salle à poser des questions si elles le souhaitent. Nos internautes peuvent également poser leurs questions via le chat de YouTube. Avant de passer la parole à Mickaël HUET, je vous précise que cette rencontre est prévue de 17h30 à 19h30, ce qui devrait nous permettre aussi d'enchaîner et d'écouter la déclaration du président de la République.

Sans plus attendre, je passe la parole à Mickaël HUET, directeur de Vie associative et militante, engagement formation, Économie sociale et solidaire, action sociale, au sein de la Ligue de l'enseignement. Je lui laisse le soin de présenter les intervenants et les intervenantes. Bonne soirée.

**Mickaël HUET**

Merci beaucoup, Patrick. Nous allons passer 2 heures ensemble, avec une table ronde composée de quatre intervenants que je présenterai tout à l'heure, sur le sujet de la transition intergénérationnelle et du rôle de l'éducation populaire à l'ère de la transition démographique. Effectivement, c'est une question qui intéresse les associations d'éducation populaire et jeunesse. La population vieillit. Les pratiques et attentes des jeunes évoluent. La diversité culturelle et sociale augmente. La population se concentre dans de grandes villes et tout ceci n'est pas sans conséquence sur les structures associatives de jeunesse et d'éducation populaire.

Aujourd'hui, nos intervenants vont aborder les différents aspects de cette problématique, tels que le flux interne à l'œuvre, le renouvellement des générations de retraités, les inégalités territoriales, la transmission et la solidarité intergénérationnelle. Ils vont également nous montrer comment les associations d'éducation populaire se positionnent face à ces changements et ces renouvellements.

Nous avons donc quatre personnes sur la table ronde. On a tout d'abord Alain VILLEMEUR docteur en économie, chercheur à la chaire « Transitions démographiques, transitions économiques » de l'Université Paris Dauphine. Il nous donnera un aperçu du contexte avec un focus sur les enjeux intergénérationnel et la transition démographique. Nous avons également Dominique ARGOUD, enseignant-chercheur à l'université Paris-Est Créteil, président du Conseil scientifique de la CNSA, qui abordera le renouvellement des générations, traité avec des attentes particulières et des modes de vie différents. Il définira le vieillissement comme un défi sociétal. Nous avons également deux intervenants associatifs, qui analyseront ensemble l'impact de ces éléments pour les organisations de l'Éducation populaire. Hugo BARTHALAY, délégué général de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, et Laure COPLO, Conseillère technique Tiers-lieux et Animation de la vie sociale au sein de Familles rurales, partageront avec nous leurs témoignages d'actions menées pour accompagner sur ces transitions et éviter la mise en opposition entre les générations. Merci à vous de participer à cette table ronde. Je propose de vous présenter et de nous expliquer vos recherches.

**Alain VILLEMEUR**

Merci en tout cas de m'avoir invité et de m'offrir la parole, au nom de la chaire transition démographique et transition économique. Alors, en un mot, c'est une chaire universitaire et issue de l'université de Paris-Dauphine qui a été créée il y a 15 ans. À l'époque, parler de transition démographique n'était pas très courant. Cela l'est devenu depuis, face au phénomène de vieillissement. Depuis 15 ans, on s'est centré sur les conséquences de la transition démographique, à la fois du vieillissement de la population, mais aussi de la raréfaction de la jeunesse. Ces deux éléments sont très importants, ainsi que leurs conséquences et économiques et sociales.

**Dominique ARGOUD**

Je suis sociologue et je travaille à l'université Paris-Est Créteil, dans un laboratoire qui est centré sur les transformations des pratiques éducatives et sociales. Je travaille sur la question du vieillissement sous l'angle sociologique depuis de très nombreuses années ; j'y ferai référence dans mon propos.

**Hugo BARTHALAY**

Bonjour à tous et toutes. Je fais partie de l'équipe de la délégation générale collégiale de la Fédération nationale des centres sociaux. Au sein de cette délégation générale, j'ai en charge particulièrement l'appui et l'animation du réseau. Ce soir, j'évoquerai les travaux que mène la Fédération nationale dans le champ du vieillissement et plus particulièrement quelques-unes des actions et des façons de voir des 1500 centres sociaux que nous fédérons.

**Laure COPLO**

Bonjour à tous. Je suis conseillère technique au sein de la Fédération nationale de Familles rurales. Je travaille plus particulièrement sur le développement local et sur l'animation de la vie sociale et le développement des tiers lieux sur les territoires. Ce soir, je vous parlerai de ces espaces qui permettent

une mixité des publics, que ce soit les seniors, la jeunesse ou même les différentes typologies de personnes qu'on peut rencontrer, notamment en milieu rural.

## **Mickaël HUET**

Je vous propose de commencer notre table ronde. Nous allons commencer par les points de vue des chercheurs, pour poser un cadre global. Nous allons donc commencer par monsieur VILLEMEUR. La première question que je souhaite vous poser est la question des enjeux intergénérationnels de la transition démographique. Pour quelles conséquences ?

## **Alain VILLEMEUR**

Merci. Les enjeux de la transition démographique vont devenir majeurs dans les 10 prochaines années. Je vais essayer d'expliquer pourquoi, mais peut-être avant, d'expliquer ce qu'est la transition démographique et par quoi elle se caractérise actuellement ?

Si on remonte il y a 50 ans, on vivait jusqu'à 60, 65 ans, 70 ans en moyenne. On a depuis 50 ans, ce qu'on appelle le phénomène du vieillissement par le haut, c'est-à-dire que l'espérance de vie a beaucoup augmenté. C'est un phénomène historiquement daté.

Aujourd'hui, on peut espérer vivre 20, 25, 30 ans après 65 ans. En France, il y a actuellement 30 000 centenaires. Ça, c'est le l'aspect vieillissement. De l'autre côté, vous avez l'aspect jeunesse. Le fait nouveau, c'est qu'on a de moins en moins de jeunes générations qui arrivent. Dans les années 50, lors du baby-boom, il y avait 900 000 naissances en France. Aujourd'hui, ce chiffre est de 720 000. Dans les pays aux alentours, c'est beaucoup moins. En France, ce chiffre a diminué de 20%. Dans les pays aux alentours, il a pu diminuer de 30, 40%.

Et maintenant ? Maintenant, nous avons de moins en moins de jeunes. Cela va poser problème. Pourquoi ? Parce qu'actuellement, les gens qui arrivent à 60 ans, 65 ans, sont des gens de la génération du baby-boom. Cette génération va entrer dans des âges élevés. 75 ans, c'est un âge auquel, en règle générale, on commence à avoir un certain nombre de fragilités. 85 ans, c'est l'âge moyen où on peut rentrer en dépendance.

Tout ceci va générer des coûts beaucoup plus importants. Les économistes ont fait des calculs. Cela coûtera autour de 100 milliards de plus à financer. Vous voyez qu'avec une population active qui risque de ne pas augmenter, puisqu'à partir de 2040, la population va stagner ou diminuer, la population active, celle qui finance, va probablement diminuer, sauf réforme majeure. Nous aurons donc un problème de financement de cette protection sociale dans les années à venir. Et le problème de la solidarité intergénérationnelle va également se poser.

## **Mickaël HUET**

Vous venez de nous parler de cette transition démographique qui s'opère. On a parlé de la conséquence démographique et économique sur les retraites. Quels déséquilibres cela peut-il engendrer par rapport à notre situation actuelle ?

## **Alain VILLEMEUR**

Il y a des déséquilibres financiers. Il suffit de voir les chiffres. Les chiffres que je vous ai donnés sont des chiffres à dépenses constantes par retraité. Vous avez actuellement 2,5 millions de personnes qui sont dépendantes en France, qui sont parfois à domicile, parfois dans des résidences, des EHPAD. Tout cela suppose un financement important. La pension de retraite, par ailleurs, ne suffit pas de couvrir les frais de séjour en EHPAD, ce qui est un problème. Si vous voulez améliorer le financement et aider les personnes dépendantes, c'est encore de l'argent supplémentaire. Face à ces problèmes que peut-on faire ? Si on reste dans le schéma actuel, nous pouvons augmenter les cotisations sociales, diminuer les

pensions, faire mieux payer les entreprises, imposer les plus aisés, etc. Vous voyez tout de suite que ça pose de redoutables problèmes entre les générations. La perte d'autonomie, faut-elle la financer par les retraités ? A priori, c'est plutôt eux qui sont concernés. Faut-elle la financer par les jeunes, dès le premier salaire ? Ou faut-il des solutions intermédiaires ? En Allemagne, cela est financé en partie par les jeunes. En France, on refuse de se poser le problème, donc il n'y a pas de financements suffisants pour la perte d'autonomie. Dans certains pays, on exclut les jeunes du financement. On demande ce financement à partir de 45, 50 ans. Cela pose donc de redoutables problèmes, car finalement quelles générations vont financer cette perte d'autonomie et ces retraites ? En France, on a refusé de poser le débat. Depuis deux présidents de la République, voire trois, on n'a pas trouvé les financements de la perte d'autonomie.

## **Mickaël HUET**

A-t-on une appréhension différente entre le milieu urbain et le milieu rural de ces données ? Est-ce traité de la même manière ? Les conséquences sont-elles les mêmes ? Le lieu de vie des personnes engendre-t-il une appréhension différente ?

## **Alain VILLEMEUR**

Il y a des différences considérables, non seulement entre les milieux sociaux, mais aussi entre les milieux urbains ou ruraux. La dépendance en est une. On sait également que les milieux modestes ont des probabilités d'être dépendants bien supérieures aux cadres. Tout le monde sait aussi que la différence de l'espérance de vie entre un ouvrier et un cadre supérieur est autour de 10, 13 ans.

## **Mickaël HUET**

Merci beaucoup pour ces premiers propos de cadrage. Dominique ARGOUD, même question : quels sont les enjeux de votre point de vue ?

## **Dominique ARGOUD**

Effectivement, mon propos sera un petit peu différent puisque je parlerai du point de vue de la discipline qui est la mienne, la sociologie. Comme je le disais dans l'introduction, je voulais faire un petit retour 30 ans en arrière, en 1993. Finalement, la question qui est posée ici était déjà d'actualité il y a 30 ans. Ce n'est pas une question nouvelle. Et cette question, elle s'était posée à l'échelle européenne. Il avait été décidé de faire une année européenne consacrée aux personnes âgées. Il y avait eu un tout un débat à l'époque pour savoir si, avec le vieillissement croissant de la population, on n'allait pas aboutir à une guerre des générations, une guerre des âges. Et finalement, le choix de la Commission européenne a été de l'intituler « Année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations ». Il a été rajouté cette dimension-là pour montrer que ce qui est important, c'est de penser globalement la société et ne pas la prendre simplement par une catégorie particulière. C'est quelque chose à ne pas oublier, car c'est parfois le piège de s'intéresser au vieillissement uniquement sous l'angle des personnes âgées et, a fortiori, des personnes âgées dépendantes.

À l'époque, si on avait autant parlé de ce sujet-là, c'est parce qu'il y avait déjà la réforme Rocard sur les retraites. Michel Rocard avait amorcé ce débat-là pour imaginer un nouveau contrat entre les générations. On voit bien comment cette question des retraites, et plus globalement de la protection sociale, nous amène régulièrement à poser ces questions avec des enjeux de « solidarité froide ». Ce que j'appelle la solidarité froide, c'est finalement toutes ces données dont il faut prendre en compte pour le financement des retraites ou le financement de la dépendance. La retraite par répartition met en œuvre cette solidarité froide, dans le sens où elle est conçue à un niveau macro. Dans ce contexte, l'année européenne a constitué une réflexion intéressante car, en déplaçant la focale, elle a encouragé des formes de solidarité, non pas froide, mais de proximité. S'il y a des choses indispensables au niveau macro pour que la nation tourne, il faut aussi penser au local. Parce que l'intergénération, c'est aussi du contact, c'est du lien très concret, et non pas simplement des retraites par répartition qui sont des

mécanismes assez complexes à comprendre. Avaient alors été financées une multitude d'actions. Je peux vous citer quelques exemples 30 ans après, comme cette initiative dans le département de l'Isère consistant à créer du lien autour de la musique, entre des générations qui étaient porteuses de styles musicaux différents. Si je mets en parallèle la solidarité froide et la solidarité de proximité, la solidarité chaude, dans le sens où il y a des formes d'interconnaissances très concrètes, on inscrit finalement l'intergénération dans le vécu, dans la relation.

Mais dans ce débat sur les générations et les liens entre les générations, il faut prendre garde aux représentations sociales. Par exemple, si on prend les moins de 20 ans et si on prend les 65 ans et plus aujourd'hui : y a-t-il davantage de moins de 20 ans, ou de plus de 65 ans en France ? Ce que me disent des étudiants, c'est que bien évidemment, aujourd'hui, il y aurait plus de personnes de plus de 65 ans que de personnes de moins de 20 ans. Ils se trompent. Si j'en crois les chiffres donnés en préambule, il y aurait 23,7% de personnes de 20 ans et moins, et il y aurait 21% de plus de 65 ans. Il ne s'agit pas de nier le vieillissement démographique, mais simplement de se dire qu'en faisant une photo de l'instant « T », on se trompe. Cette représentation sociale, pourtant fautive, est très largement partagée. Par ailleurs, il y a aujourd'hui 90% des 85 ans et plus qui vivent à domicile et non pas en établissement. Tout cela pour dire qu'il faut ramener les débats au vécu, au terrain, car cela peut induire des biais. Il ne s'agit pas de nier des évolutions à long terme, mais de les ramener à une forme de réalité sociale, qui, si elle n'est pas prise en compte, aboutit à une forme d'impasse sociologique, qui est de vouloir rester jeune à tout prix. Cela évite une erreur : celle de considérer qu'on est vieux à partir d'un certain âge. Pourquoi est-ce une erreur ? Je vais citer Marc Augé, un grand ethnologue français, qui a publié un livre qui s'appelle « Une ethnologie de soi ». Il nous dit : « La vieillesse n'existe pas. Pour se rendre compte que la vieillesse n'existe pas, il suffit d'y parvenir. Quant à l'état d'esprit des vieillards, il est souvent induit par le langage des moins vieux. La vieillesse, c'est comme l'exotisme, c'est les autres vus de loin par des ignorants. » Quand on interroge les gens, on part du vécu.

Je finirai mon propos en disant pourquoi la question du vieillissement est un défi sociétal. Simplement, parce qu'on a beaucoup mis cela sur le compte de l'individu. Il y a eu une loi en 2015 dite d'adaptation de la société au vieillissement. C'est là que se situe le véritable enjeu. Ce n'est pas de se poser la question « à quel âge sommes-nous vieux ? ». C'est plutôt de se dire : « Qu'est-ce que la société fait pour que le vieillissement ne soit pas considéré comme un problème. ? » Sur ce sujet, il y a un chantier énorme. Il y a par exemple un endroit où il y a très peu de personnes âgées, pourtant on sait que c'est un problème qui va nous exploser au nez : ce sont les quartiers politiques de la Ville. Ils sont passés sous les radars des personnes qui s'intéressent au vieillissement. C'est une erreur de perception : rien n'est prévu pour faciliter ce vieillissement. Or dans les critères très importants à prendre en compte, il y a le critère des revenus. La variable centrale de l'isolement social, c'est le niveau socio-économique des personnes. Plus vous êtes aisés, plus vous allez faire face et vous adapter pour vieillir dans de bonnes conditions. L'inverse n'est pas vrai.

### **Mickaël HUET**

Merci beaucoup. On ne se reconnaît pas vieux nous-mêmes quand on vieillit. Peut-être Monsieur ARGOUD, pour continuer l'échange, comment prend-on en compte ces inégalités et ces mutations territoriales d'un point de vue démographique ? Quel impact cela peut-il avoir sur nos associations et en quoi cela concerne l'éducation populaire ?

### **Dominique ARGOUD**

Je pense effectivement que cela concerne l'éducation populaire. C'est une erreur de s'appuyer sur des catégories qui sont enfermantes. L'éducation populaire a vraiment un rôle à jouer pour reposer globalement la question du lien social et ne pas la prendre sous l'angle d'une catégorie unique.

La question du lien social doit être repensée aujourd'hui. Car même si on élargit, il ne faut pas non plus enfermer l'intergénération dans la rencontre entre les jeunes et les personnes âgées. La question du lien social suppose de tricoter tout cela de manière plus globale. Dans certaines associations, on tendait à pratiquer l'intergénération sans projets bien spécifiques. On mettait ensemble des générations qui se parlaient peu entre elles. L'entre-soi est toujours plus aisé. Il y a besoin de tiers pour créer du lien. Combien de projets d'habitats intergénérationnels n'ont pas fonctionné, car on a pensé qu'il suffisait de mettre une salle polyvalente où les gens allaient pouvoir créer du lien. Mais ça ne se passe pas comme ça dans la vie. S'il n'y a pas une personne qui crée du lien, ça ne fonctionne pas. Il y a besoin de tiers pour faciliter cette intergénération.

## Mickaël HUET

Hugo, jouez-vous ce rôle de médiateur entre les générations ? Comment cela se matérialise-t-il ?

## Hugo BARTHALAY

Pour le réseau des centres sociaux, ce qu'on constate, c'est qu'il y a la nécessité claire à repenser la place des personnes retraitées dans la société afin de repenser dans ce cadre-là les politiques de prévention et les relations entre générations, parce qu'on est face à ce constat d'un cloisonnement complet. Les relations « jeunes-vieux » sont à l'instar des cloisonnements comme à l'époque de l'école des filles et de l'école des garçons. C'est autour du lien social qu'on a un vrai facteur de prévention, notamment pour toutes les ruptures qui peuvent arriver dans les différents âges du vieillissement. Notre élément aussi, c'est qu'on envisage la question du vieillissement comme une ressource, une opportunité pour la personne, pour les territoires et pour la société aussi. Dernier élément, la question de l'arrivée à la retraite. C'est un moment charnière à penser parce qu'il vient complètement inverser la place des personnes dans la société. Il vient inverser aussi leurs espaces de sociabilisation. Dans ce cadre-là, les structures d'éducation populaire ont un rôle à jouer.

## Mickaël HUET

Merci Hugo. Laure, même question. Quels impacts pour votre structure associative ? Comme on provoque la rencontre à Familles rurales ?

## Laure COPLO

C'est quelque chose sur lequel on travaille déjà depuis de nombreuses années, mais on a un petit peu changé notre fusil d'épaule récemment. Je rejoins les propos de Dominique. Avant, on cloisonnait la question des personnes âgées et celles de la jeunesse. Et les expérimentations qu'on a pu mener au cours de ces dernières années, notamment sur les tiers lieux, nous ont permis de repenser cela de façon beaucoup plus transversale et de réfléchir sur l'intergénération à toutes les étapes de la vie et pas qu'entre les personnes âgées et les jeunes. L'idée était vraiment de faire se rencontrer tous ces publics-là autour d'activités, d'enjeux, et de passion commune. Les associations ont un rôle de médiation important à jouer. Cela ne peut pas se faire tout seul. Si on n'anime pas, cela ne va rien donner.

Cela a un impact aussi sur l'organisation des associations en dehors de notre cœur de métier sur le lien social. Chez Familles rurales, nous avons des conseils d'administration qui sont plutôt vieillissants, composés pour beaucoup de personnes âgées qui souhaitent passer la main. On a donc une problématique qui se pose au niveau du renouvellement du bénévolat associatif et de l'engagement de toutes les générations. C'est donc une question de la relève associative.

Toutes les catégories socio-économiques sont également en train de changer. Ces nouvelles catégories ont envie de dynamiser tout cela. Elles viennent bousculer des façons de penser plus traditionnelles. Il faut garder cela en tête et avoir cette notion d'intergénération, mais pas que.

## Mickaël HUET

Alain, en tant que chercheur, comment vous projetteriez la question du rôle de l'association à travers cette transition ? Comment voyez-vous ce rôle de tiers ? Comment la question de l'éducation populaire devrait être injectée dans ces politiques ?

## **Alain VILLEMEUR**

Je trouve que toutes les autres interventions étaient passionnantes et très intéressantes. Il y a un point que je voudrais aborder qui va me permettre de répondre à votre question : c'est la situation relative des générations. Il faut garder en tête que les jeunes générations sont relativement défavorisées par rapport aux autres générations. Le taux de pauvreté chez les jeunes est 2 fois plus important que chez les retraités. Ce qui est quand même un souci parce qu'il y a 50 ans, c'était l'inverse et la situation était absolument anormale. Il y a 50 ans, c'étaient les retraités qui étaient en règle générale beaucoup plus pauvres que le reste de la population. Maintenant, ce sont les jeunes. Leurs revenus sont aussi devenus inférieurs à la moyenne nationale. Quand vous comparez les revenus d'il y a 50 ans des jeunes et maintenant, il y a 50 ans, lorsque vous aviez 25 ans, vos revenus étaient supérieurs à la moyenne nationale. C'est-à-dire qu'effectivement, toutes les générations ont progressé en termes de revenus, mais ce sont les jeunes générations qui ont beaucoup moins progressé en termes de revenus que les autres générations. C'est un vrai défi. Avoir autant de jeunes sans formation et sans diplôme est une exception en Europe. Il est évident que si on investissait davantage dans la jeunesse, cela rapporterait à la société des bénéfices considérables. On peut imaginer 1 000 000 jeunes mieux insérés et mieux formés, qui donneraient 100 milliards ou 150 milliards de richesse dans 10 ans.

Il faut avoir en tête ces chiffres. L'éducation des jeunes, à mon avis, c'est la solution face au problème du vieillissement et cela justifie des investissements considérables et une attention de tous les acteurs, que ça soit les associations, les écoles, les enseignants, de façon à favoriser l'éducation des jeunes, leur formation, leur insertion dans la société. Cela devrait être notre priorité. Nous, on y voit, on y voit la solution pour faire face aux problèmes du vieillissement d'une manière générale.

## **Mickaël HUET**

Merci beaucoup. Je vous propose de faire tourner les micros dans la salle. N'hésitez pas à poser vos questions.

## **Une personne dans la salle**

Je pense que l'une des difficultés qu'on a, sauf chez les militants, c'est qu'arrivés à la retraite, la plupart des gens n'ont plus de place sociale. S'ils ne la construisent pas, ils n'ont plus d'identité sociale. On sait que le vieillissement et la dépendance diminuent quand les gens sont en activité, en lien social. Il n'y a quasiment pas d'action ou de dispositif, sauf individuel, pour ces éléments. Cela me semblerait essentiel de voir comment des transmissions sont faites, entre toutes les générations.

## **Laure COPLO**

En milieu rural et chez Familles rurales, la question de la dépendance est posée depuis de nombreuses années puisque notre cœur de métier, à l'origine, c'est le service aux familles. On a toujours eu à cœur de consacrer une partie de nos activités à nos aînés. On travaille sur la mobilité des personnes âgées, sur le portage des repas. Cela ne fait pas tout, mais ça entretient un lien social. On travaille également avec les EHPADs pour permettre de créer cette dynamique de lien social. C'est vrai qu'il y a un vrai enjeu qui est de comment faire venir les personnes âgées sur des lieux physiques quand ils n'ont pas de mobilité. Le bonheur des tiers lieux est qu'ils permettent de proposer diverses activités pour apprendre et/ou transmettre. À ce titre-là, on voit apparaître des activités de couture, de tricot. Au lieu de faire cela chez elles, elles vont ça dans le tiers-lieu et rencontrent donc du monde. Cela peut sembler être des petites choses, mais tous les petits pas de fourmis sont importants et vont permettre pour les personnes âgées de trouver leur place socialement. On a essayé également le côté « jeunes, seniors et numérique ». Cela a été un flop total. Les jeunes ne savent pas se servir du numérique. Ce dont on se



rend compte, c'est qu'il faut alors avoir une approche plus globale, cela fonctionne beaucoup mieux. On a un tiers lieu dans la Loire, où la jeunesse et les personnes âgées ont été embarquées. Les retraités ont envie de transmettre et la mayonnaise prend. Mais cela tient au rôle de l'animateur. Ce qui nous intéresse, c'est de trouver les ingrédients pour que la mayonnaise prenne et les reproduire pour le faire ailleurs.

## **Alain VILLEMEUR**

La question de Madame et sa remarque est importante. Il n'y a pas assez de place sociale à la retraite, c'est indiscutable. Les études montrent que plus les retraités sont actifs, plus ils sont en bonne santé. On a fait une étude sur les activités socialisées, et sur une base de données de centaines de milliers de personnes. On montre que les gens qui ont des activités sont en meilleure santé. L'entrée en dépendance pour ces personnes-là est au moins trois ans après ceux qui ne pratiquent pas ces activités. On avait proposé dans la réforme des retraites de favoriser les activités socialisées des seniors, en augmentant le niveau des retraités lorsqu'ils sont bénévoles. Ce ne sera pas pour ce coup-là, on l'espère pour une prochaine fois.

## **Patrick CHENU**

Une observation. J'ai deux exemples qui me viennent des MJC. D'un côté, une dame qui pratique une activité danse dans une MJC et qui témoigne du battle Hip Hop qu'elle a pu observer. On a filmé son témoignage et on voit ce que ça dit de la représentation des pratiques de la jeunesse.

Je me souviens également d'associations du réseau francilien qui organise des concerts de métal. Le catering est assuré par des retraités, des femmes plutôt âgées. Ma question : le sentiment qu'on a en écoutant des témoignages, c'est que ça joue très fortement sur la représentation que peuvent avoir les générations les unes sur les autres. Dans une époque où on sent la montée d'un vote d'extrême droite, est-ce qu'il n'y a pas aussi un enjeu fort pour nos associations de travailler sur la question de la représentation entre les générations ? Nos réseaux peuvent peut-être contribuer à ces actions.

## **Hugo BARTHALAY**

Sur cette question, ce qu'on voit beaucoup dans les centres sociaux, c'est que la question de l'occupation de l'espace où sont les personnes est très importante. C'est-à-dire que quand on va rentrer dans un centre social, une MJC, quelle va être la place symbolique laissée aux jeunes et aux personnes âgées ? Souvent, quand on rentre dans une structure, on va avoir l'espace jeunes, la cuisine avec les mamies qui vont faire des crêpes. On vise à casser ces espaces, à décroquer et à essayer de faire en sorte que ces personnes vivent ensemble physiquement. Forcément, cela nécessite de la médiation. Par rapport aux images à casser et à renouveler, ce qu'on voit souvent nous, c'est comment des dynamiques de participation des jeunes cassent ces représentations. On est dans une société où le pouvoir appartient aux personnes qui ont 50 ans et plus. Lorsqu'on arrive à des jeunes à leur faire prendre des responsabilités, on a souvent ce pont qui se fait, cette barrière qui se casse. On a mené il y a trois ans une campagne de communication destinée à l'origine aux habitants pour leur permettre de se rendre compte que les centres sociaux avaient un rôle à jouer autour des questions du vieillissement. Pour vous lire les trois ou quatre phrases qu'on a mises dans cette campagne de communication : « Obsolète, moi ? Avec les centres sociaux, je reste connecté » ; « Rouillée, moi ? Avec les centres sociaux, je reste curieuse et dynamique » ; « Inactif, moi ? Avec les centres sociaux, je cultive de nouveaux projets » ; « Dépassé, moi ? Avec les centres sociaux, je me projette vers l'avenir ». La clé de voûte, c'est de permettre à chaque personne de chaque génération de comprendre sa situation. On souhaite que ces personnes puissent avoir un point de direction. Il n'y a rien de pire pour ces deux âges de la vie que peuvent être l'adolescence et l'arrivée à la retraite que d'être dans un moment de tension, alors qu'on a besoin de construire un récit de vie. C'est le pari qu'on fait : entre ces deux moments, il y a des choses communes à se raconter.

## Mickaël HUET

Merci Hugo. Nous allons passer à la deuxième phase de cette rencontre. On pourrait se poser la question de comment, dans leurs actions, les associations ne négligent pas les seniors ? Par quel moyen elles pourraient attirer les seniors ? Comment s'adapte-t-on, en tant que structure de l'éducation populaire, à toutes les générations ? On a repéré une évolution des différentes générations. Ce que je questionne ici, c'est plutôt le rôle des associations de jeunesse et d'éducation populaire en tant que positionnement et renouvellement des actions. Hugo, comment les centres sociaux abordent cette question du vieillissement ? Comment vous voyez ces différentes populations ?

## Hugo BARTHALAY

Quand on parle des jeunes ou des seniors, il y a tendance à essentialiser, à en faire une seule et même catégorie. Or, essentialiser, c'est masquer ce qu'est la réalité de vie des personnes. La question socio-économique, être un jeune de Paris ou du milieu rural : on n'est pas dans la même situation. Une personne âgée dans la Creuse, ou peut-être madame Bettencourt : ce n'est pas tout à fait la même chose. Quand on parle des jeunes et des seniors, il faut prendre absolument la situation socio-économique des personnes, la question du genre, et l'entrée géographique. La fédération des centres sociaux a 100 ans et s'est intéressée dès le début à la question du vieillissement. Cela fait 20 ans qu'elle commence à en faire un sujet. La prise de conscience a eu lieu dans les années 1990. Dès 2000, un chantier, qui s'appelle « renforcer les solidarités intergénérationnelles pour faire place aux personnes vieillissantes dans l'échange social » a eu lieu. Assez vite, en 2009, une forme d'institutionnalisation de l'action des centres sociaux dans le champ du vieillissement qui est porté, avec un premier partenariat qui est porté par la Caisse nationale des allocations vieillesse. On va progressivement reconnaître les centres sociaux comme des acteurs de prévention par leur action de lien social. Il y a eu une accélération dans le réseau dès le moment où la loi d'adaptation de la société au vieillissement a été promulguée, et en particulier sur l'un des points qui ont inscrit la prévention de la perte d'autonomie dans ses objectifs. Notre rôle a peu à peu été reconnu, surtout dans le rôle d'identification d'initiatives locales et des actions individuelles et collectives en termes de prévention.

Aujourd'hui, dans tous les centres sociaux, il y a des actions dans le champ du vieillissement. Quand on est un centre social, on s'intéresse aux habitants de 0 à 99 ans. Pour donner un chiffre, les centres sociaux représentent près de 500 structures conventionnées avec les CARSAT, dans le cadre d'actions de prévention. Cela part souvent de plusieurs constats : la question de la place des seniors dans la société, la vision homogène du vieillissement et la mise en opposition régulièrement entre les retraités et d'autres générations et surtout les questions de la difficulté d'accès aux droits et de la précarité économique des retraités. L'autre constat, c'est qu'on parle beaucoup d'une génération charnière. Il y a cette logique d'aidant. Beaucoup de retraités sont parfois pris dans une forme de solidarité intergénérationnelle subie lorsqu'ils doivent aider leurs enfants garder leurs propres enfants et qu'ils doivent également aider leurs parents qui sont vieillissants. Cette aide générationnelle devient une activité à part entière, qui peut être source d'isolement social. Deux autres constats, enfin : ce sont les constats de la digitalisation et de la maîtrise des usages numériques, avec une vraie fracture. Et également, la question de repenser les territoires en termes de mobilité et d'habitat. On voit que dans beaucoup de territoires, les moyens de transport ne sont pas pensés par rapport aux usages des personnes âgées.

Sur l'action des centres sociaux, c'est la question de la dignité des personnes. Jamais on ne va obliger les personnes à vivre telle ou telle situation. C'est également la question de la co-construction avec les seniors. On a beaucoup d'actions où on va partir des besoins exprimés par les habitants. Le projet casse tout en termes de participation. Il faut simplement un lieu, un café, des gens et on part de leurs envies ! Il faut faire ensemble. Dans les autres principes d'action, c'est de prévenir les ruptures et les fragilités par le développement du lien social et de développer le niveau de ressources des retraités les plus précaires, l'accompagner.

Je vais vous donner quatre ou cinq actions spécifiques de ce que peuvent mener les centres sociaux. D'abord, il y a le développement du pouvoir d'agir des retraités. Ensuite, nous déployons des actions qui visent à lutter contre l'isolement et la pauvreté. La crise sanitaire a mis en exergue cette problématique. Il a fallu répondre à des besoins vitaux, à cette époque. Nous parlons de plus en plus du territoire du centre social, car son action se déploie partout. Faire un centre social, c'est à tous les étages !

Deux autres exemples, c'est d'assumer qu'on peut innover de nouvelles formes de sociabilité, de mobilité ou d'habitat. Nous avons des exemples de collectifs d'habitants qui ont été amenés à créer leur habitat.

Le dernier élément concerne l'accompagnement à l'arrivée à la retraite. Cela fait toujours rire quand je le dis, mais on considère qu'il faut préparer l'arrivée à la retraite dès 55 ans. Car nous sommes dans un moment où il faut reconstruire une étape de vie, de penser au projet de vie. Des ateliers sont mis en place dans les centres sociaux et des dispositifs appelés « Bienvenue à la retraite » peuvent accompagner ce temps-là.

Il y a également un besoin de changer radicalement de regard. On a souvent tendance à penser que la vieillesse est un fardeau. L'imaginaire collectif est très négatif autour du vieillissement, car on considère la vieillesse uniquement sous l'angle de la dépendance. Ce qu'on essaye de travailler, c'est de savoir comment on passe à une logique de ressources, car il y a des savoirs à transmettre.

En réfléchissant à l'action des centres sociaux, il y avait un zoom à effectuer sur cette question du vieillissement. Ce n'est pas un sujet aujourd'hui, car on l'envisage d'une manière plus globale et intergénérationnelle.

### **Mickaël HUET**

Merci, Hugo, pour ces éléments précis. Pourrait-on avoir un autre éclairage ? Laure, tu nous en déjà parlé un peu tout à l'heure, mais comment à Familles rurales, vous faites vivre la question intergénérationnelle ?

### **Laure COPLO**

On la fait vivre à travers les tiers lieux et les espaces de vie. C'est sur ces deux types de dynamiques qu'on fait vivre cette question de l'intergénération. Je vais vous refaire un petit topo sur le concept du tiers lieu. C'est un terme sorti aux États-Unis, qui définit un lieu intermédiaire entre le travail et la maison. Vous voyez que c'est assez flou comme définition. C'est rentré en France il y a une vingtaine d'années. Au début, ces nouveaux espaces étaient très axés autour des espaces de travail partagés, qu'on appelle coworking. Il y avait également un autre axe, celui des lieux un peu plus underground.

Les tiers lieux ont pu être un concept un peu flou pour les gens. Selon qu'on se trouve en milieu rural ou urbain, selon que le tiers lieu a une dimension lucrative ou non, nous ne sommes pas du tout sur les mêmes réalités. À Familles rurales, on a décidé de faire notre propre tiers lieu et y mettre ce qu'on voulait. Il y a un peu plus de 4 ans, on s'est positionné sur un appel à projets européen, qui nous a permis de développer le projet « portail », acronyme de « Pôle rural télétravail animation intergénération et loisirs ». Cela nous a permis de mener cette expérimentation sur 4 ans, avec une trentaine d'associations et une dizaine de projets extérieurs à Familles rurales. Notre devise était : « Deux tiers de solidarité, un tiers d'intergénération. » À l'époque, l'intergénérationnel était un sujet prioritaire parce qu'on voyait le problème de relève associative, le problème de vieillissement des équipes et on voyait un problème de mobilisation bénévole. Concernant les deux tiers de solidarité, nous n'avons pas été mauvais du tout sur ce coup. Car l'idée du tiers lieu est de construire ensemble la vie qu'on souhaite. Le Robert nous a

donné une définition : « Le tiers lieu est un espace de sociabilité d'initiative citoyenne où une communauté peut se rencontrer, se réunir, échanger et partager ressources, compétences et savoir. » C'est très éducation populaire. Pendant 4 ans, on a donc eu vocation à créer de tiers lieux solidaires. L'axe travail qui a été mis au début en exergue n'a pas été éludé. En revanche, on a dépassé cet axe pour l'ouvrir à d'autres. Le mieux, selon nous, est de s'ouvrir et d'hybrider ses activités, son modèle économique, sa gouvernance, etc. Le tiers lieu est donc cet « espace » où on accueille les envies, les besoins, les passions, les manques des habitants d'un territoire et tous les acteurs de ce même territoire. Nous avons également de tiers lieux à dimension alimentaire qui travaillent sur la question de l'accès à l'alimentation. Nous avons aussi des dispositifs d'accès à la culture.

Tout cela permet de brasser et de faire se rencontrer tous les publics pour qu'ils fassent des choses ensemble. Il faut avoir cette qualité d'écoute des personnes et c'est le rôle de l'animateur. On s'est cassé les dents au début. D'autres choses fonctionnent bien sans qu'on sache pourquoi. L'enjeu, c'est de faire ensemble et vivre ensemble le mieux possible.

### **Mickaël HUET**

Merci Laura. J'avais envie de faire réagir Dominique et Alain sur le fait que l'éducation populaire réussit à faire du commun entre les jeunes et les moins jeunes, à faire médiation. Comment vous voyez cette approche et cette fonction ? Dominique, une réaction ?

### **Dominique ARGOUD**

Je vais me limiter à l'essentiel. Cela illustre ce que j'évoquais entre la solidarité froide et chaude. Dans les enquêtes que je réalise auprès des retraités, il y a un cri du cœur pour dire qu'il y en a marre du tout numérique qui brise le lien social. Il faut donc écouter les gens, repérer et faire un diagnostic au plus près des réalités. Ce qui ressort de manière criante, dans l'identification des attentes du public retraité, c'est : ne pas être seul. Il y a une crainte de l'isolement. Le deuxième élément est le désir de ne pas être uniquement avec des vieux, de continuer de faire partie de la société. Il me semble que ce que vous avez présenté s'intègre parfaitement dans ce schéma.

### **Alain VILLEMEUR**

Je trouve que cette expérience des tiers lieux est fondamentale. J'y vois deux raisons : la transmission des savoirs dans notre société et la vie sociale. Des millions de personnes vivent de manière isolée. J'insisterai sur les problèmes d'« aide » . C'est un vrai problème. En France, vous avez 11 millions de personnes qui sont des aidants de personnes handicapées. Parmi elles, 4 millions sont actives, travaillent dans les entreprises et parallèlement, s'occupent de grands-parents et d'enfants. C'est un problème sous-estimé. Plus de 500 000 jeunes sont aidants. Souvent, ils le font au détriment de leurs études. Ce problème est sous-estimé. Un aidant isolé est une personne, la plupart du temps, souffre. Cela a des conséquences sociales considérables.

### **Mickaël HUET**

Nous allons ouvrir les questions. N'hésitez pas.

### **Une personne dans la salle**

Quand on se met à parler de démographie, on parle de chiffres. En ce qui concerne les chiffres qu'on a donnés, il y a un qui m'a percuté. Entre 0 et 25 ans, cela fait 12 millions de jeunes et 3 millions d'étudiants, soit 15 millions de personnes. Entre 64 et 85 ans, il y a à peu près 16 millions de retraités. Sur le plan numérique, elles sont semblables. Sur le plan de la dépendance également. De 0 à 25, on est très dépendants des parents et de l'autre côté, on est dépendants de la retraite. Je me demandais : pour construire ensemble l'éducation populaire de demain, il faudrait peut-être créer les rencontres entre jeunesse et vieillesse. Il faut arriver à s'insérer dans ces histoires de vieux. Et puis, autant il y a des stages d'insertion pour les jeunes. Mais pour les plus de 64 ans, il n'y a aucun stage d'insertion. Ce projet

a une vraie révolution à mener pour inverser les choses et avancer. Est-ce qu'on ne pourrait pas définir le projet alors comme étant : « jeunesses, vieillesse et éducation populaire » ? C'est un peu long, mais il y a quelque chose à bosser.

## **Hugo BARTHALAY**

Je signe ! Je voulais réagir, car il y a un bout d'impensé dans les structures d'éducation populaire. La question du plaidoyer sur les actions collectives à destination des seniors est complètement absente. Le réseau des centres sociaux plaide pour augmenter les moyens du fonds national d'action sociale de la CNAV pour favoriser le développement d'actions collectives à destination des personnes en pré-retraite ou alors arrivées à la retraite. Nos idées reçues, la façon dont les espaces de sociabilisation sont créés, font que le lien social n'a plus rien d'évident. Il faut beaucoup d'acteurs pour assurer cette intermédiation. Je plaide pour que les acteurs de l'éducation populaire qui ont une vraie reconnaissance dans le champ des politiques jeunesse puissent demain être davantage présentes auprès du public du vieillissement, comme dans le champ du soutien à la parentalité. Ces deux moments de la vie sont parfois ignorés.

## **Alain VILLEMEUR**

Je réagis à la proposition de Monsieur, que je trouve très pertinente. Nous avons proposé des stages de formation aux jeunes seniors, retraités, de façon à ce qu'ils envisagent un autre parcours. Nous pensons que ce serait une bonne idée de financer des formations courtes pour que les seniors aient de nouveaux projets dans la vie. À 64 ans, il reste encore 12 ans de vie en bonne santé et une vingtaine d'années de vie, au moins. Cela peut donc donner du sens à la vie de beaucoup de seniors. On travaille avec des universités pour créer ces formations.

## **Dominique ARGOUD**

Je signe aussi ! Vous faites l'unanimité à la table. Il y a deux logiques : la première consiste à laisser les gens se débrouiller par eux-mêmes. Or dans cette logique libérale, les personnes isolées ne voient pas vers quoi elles pourraient se raccrocher. Seules celles qui possèdent des ressources vont pouvoir profiter de ce qu'offre le marché. Et il y a à l'inverse une logique d'encadrement, à savoir des services ou organismes qui « prennent en charge » les besoins des personnes. Or, les nouvelles générations ne veulent pas du tout qu'on leur dise que faire. Ces deux logiques permettent de dessiner une autre alternative, qui serait celle que j'appelle l'éducation populaire, qui s'appuierait sur les ressources des gens et qui serait proactive pour créer des opportunités d'engagement.

## **Mickaël HUET**

Merci beaucoup. Nous approchons de la fin de cette rencontre. Je propose aux intervenants de reprendre la parole une dernière fois pour donner un mot de conclusion. Je vais me permettre de commencer par Laure.

## **Laure COPLO**

C'est en lien avec ce que vient de dire Dominique. Sur la question des tiers lieux, c'est la concrétisation de « jeunesses, vieillesse et éducation populaire », comme l'a suggéré Monsieur, tout à l'heure. On redonne du pouvoir d'agir aux gens et on favorise « l'aller vers ». Quand on définit le tiers lieu, on a tendance à le situer entre la MJC, le PMU et le comice agricole. On se retrouve dans ces espaces de convivialité et d'apprentissage de l'éducation populaire. Ce qui nous chatouille, c'est que les tiers lieux ont l'air d'avoir oublié ce qui s'est passé avant sur l'éducation populaire. Ils ont émergé d'initiatives citoyennes, mais ne sont pas rendus compte qu'ils ont créé des espaces clairement rattachés à l'éducation populaire. Cela fait partie des sujets sur lesquels on souhaite travailler. On milite pour l'éducation populaire, pour les tiers lieux et pour l'intergénérationnel.

## **Alain VILLEMEUR**

Je dirais simplement que face à ce problème majeur de la transition démographique, toute notre attention doit être accordée à la jeunesse et à sa formation, son éducation, son insertion. Ce sera un des moyens qui permettront d'éviter les risques de conflits entre générations. Ce serait un désastre dans une société qui repose grandement sur la solidarité entre les générations.

### **Hugo BARTHALAY**

Je suis allé chercher dans mes petits papiers une phrase qui illustre le sujet. C'est une dame qui a participé à une marmite aux idées. Elle dit : « Avant de m'investir dans l'association, je ne parvenais pas à me réaliser. La structure m'a donné des outils, un champ des possibles. » Cette phrase vient appuyer le rôle de l'éducation populaire, qui est l'émancipation et la transformation sociale. Je crois que quand on parle des solidarités intergénérationnelles, on ne doit pas oublier quel est notre rôle : celui d'éclairer des parcours, mais aussi affirmer la place des acteurs associatifs comme acteurs démocratiques. Il y a du chemin. On doit répondre là-dessus.

### **Mickaël HUET**

Merci beaucoup. Merci aux intervenants. Pardon, j'ai oublié Dominique ARGOUD. Excusez-moi, Dominique. Je vous en prie.

### **Dominique ARGOUD**

Les mots d'Hugo sont très bien en guise de conclusion. Je vous laisse conclure !

### **Mickaël HUET**

Merci beaucoup. On va donc clôturer l'intervention. Merci aux intervenants, aux personnes dans la salle et aux personnes connectées. On vous donne rendez-vous pour le prochain PROJEP qui sera sur le sens du travail, le 22 juin. On aura le temps de vous communiquer les conditions d'accès. Merci à tous pour ces différentes interventions.